

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 17405**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Travaux publics, spécialité Techniques routières

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université de Lorraine, Ministère de l'Enseignement Supérieur	Président de l'Université de Lorraine, Recteur, chancelier des universités

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1967)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

231 Mines et carrières, génie civil, topographie

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le titulaire du diplôme sera amené à effectuer les activités suivantes:

- encadrement de chantier dans les entreprises de travaux routiers
- assistance à la maîtrise d'oeuvre et à la conduite de projet en bureau d'études de voiries
- études dans les laboratoires de contrôle ou de recherche spécialisés en matériaux routiers
- maîtrise des techniques de conception, de réalisation et de contrôle des travaux routiers
- aptitude à organiser un chantier et à gérer une équipe en respectant les contraintes de budget, de délais et de sécurité
- capacité d'adaptation aux nouvelles technologies de l'industrie routière

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Secteurs d'activité :

Entreprises des Travaux Publics et de l'Industrie Minérale

Chef de chantier routier, Chef d'atelier de terrassement, Aide-conducteur de travaux, Responsable de production en carrière, Assistant ingénieur en bureau d'études de voiries, en bureau d'études méthodes, en laboratoire de contrôle matériaux routiers, Pilote d'usine d'enrobage...

Codes des fiches ROME les plus proches :

F1201 : Conduite de travaux du BTP

F1202 : Direction de chantier du BTP

F1203 : Direction et ingénierie d'exploitation de gisements et de carrières

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La formation est organisée en 7 unités d'enseignement :

Parcours Bureau d'Etudes, Suivi de chantier

- UE1 : Enseignement général (communication, langues, économie, gestion, informatique)
- UE2 : Enseignement spécifique (géologie, géophysique, topographie, DAO, VRD...)
- UE3 : Techniques routières (statut, tracé, assainissement, terrassements, chaussée,...)
- UE4 : Projets tuteurés semestre (conception, optimisation technico-économ. d'un tracé)
- UE5 : Méthodes de chantier (matériels, planning, étude de prix, marché, qualité...)
- UE6 : Projets tuteurés semestre (chantiers de terrassement, chantiers de chaussée)
- UE7 : Stage et périodes en entreprises, 14 semaines (26 si Contrat de Professionnalisation)

Parcours Technicien de Laboratoire Routier

- UE1 : Enseignement général (communication, langues, économie, gestion, informatique)
- UE2 : Reconnaissance constituants, produits (géologie, géophysique, constituants, sol...)
- UE3 : Formulation, Dimensionnement, contrôle (chaussées, formulation, entretien ...)
- UE4 : Projets tuteurés semestre (conception, optimisation technico-économ. d'un tracé)
- UE5 : Méthodes de laboratoire (marquage CE, conformité, métrologie, représentativité...)
- UE6 : Projets tuteurés semestre (chantiers de terrassement, chantiers de chaussée)
- UE7 : Stage et périodes en entreprises, 14 semaines (26 si Contrat de Professionnalisation)

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Composé d'enseignants et enseignants-chercheurs participant à la formation et de 25 à 50 % de professionnels du secteur d'activité concerné
En contrat d'apprentissage	X	

Après un parcours de formation continue	X		Composé d'enseignants et enseignants-chercheurs participant à la formation et de 25 à 50 % de professionnels du secteur d'activité concerné
En contrat de professionnalisation	X		Composé d'enseignants et enseignants-chercheurs participant à la formation et de 25 à 50 % de professionnels du secteur d'activité concerné
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE	X		Jury d'enseignants-chercheurs et de professionnels selon composition votée par le Conseil d'Administration de l'Université de Lorraine

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 17 novembre 1999 publié au JO du 24 novembre 1999 relatif à la licence professionnelle

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 5 juillet 2013 relatif aux habilitations de l'Université de Lorraine à délivrer des diplômes nationaux

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n°2002-590 du 24 avril 2002 relatif à la validation des acquis de l'expérience par les établissements d'enseignement supérieur

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

En moyenne, 24 diplômes délivrés chaque année, dont 20 en contrat de professionnalisation.

Insertion professionnelle très satisfaisante

87 diplômés sur 2008, 2009 et 2010

<http://www.insertion.univ-lorraine.fr>

Autres sources d'information :

www.univ-lorraine.fr > Etudier à l'UL > offre de formation

[Université de Lorraine](http://www.univ-lorraine.fr)

Lieu(x) de certification :

Université de Lorraine

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

IUT Nancy-Brabois à Villers les Nancy

Historique de la certification :

Ouverture de 2 parcours au sein de la Licence Professionnelle depuis septembre 2010 : "Bureau d'études, suivi de chantier" et "Technicien de laboratoire routier"